

Le désherbage systémique des zones non cultivées (PJT)



BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24



Le désherbage des zones non cultivées demande des solutions sûres, souples d'emploi et très efficaces.

Associant trois matières actives performantes et reconnues, **ALLEE NET[®]** répond à ces attentes, tout en assurant une visualisation rapide du résultat.

ALLEE NET[®]

INTÉRÊTS TECHNIQUES :

Une efficacité de haut niveau

Destiné au désherbage des allées de parcs et jardins, des trottoirs,... **ALLEE NET[®]** associe trois matières actives très efficaces et parfaitement complémentaires : le dichlorprop-p, le MCPA et le glyphosate.

ALLEE NET[®] assure ainsi la **destruction en profondeur** d'un très large spectre d'adventices qu'elles soient graminées ou dicotylédones (annuelles, bisannuelles ou vivaces). Cette association offre en outre une efficacité sur les mauvaises herbes même lorsqu'elles sont déjà bien développées.

De plus, la présence de deux molécules de la famille des hormones de synthèse (dichlorprop-p et MCPA) assure une **visualisation rapide** du résultat après traitement.

Souplesse et sécurité d'emploi

Pouvant être appliqué sur une très longue période, **ALLEE NET[®]** s'adapte au fil des saisons aux impératifs des professionnels.

Il présente en outre l'avantage de préserver les plantations d'arbustes au voisinage des zones traitées (en évitant bien sûr de pulvériser le produit sur les parties vertes).

➤ **MODE D'ACTION :**

ALLEE NET[®] est uniquement absorbé par le feuillage des mauvaises herbes à détruire.

Systémique et non rémanent, il détruit les mauvaises herbes présentes lors de l'application jusqu'à la racine.

CONSEILS D'UTILISATION :

ALLEE NET[®] peut être employé sur des surfaces perméables (allées gravillonnées...) ou imperméables (trottoirs : pavés, asphalte, bitume, ciment).

ALLEE NET[®] a une action curative. Aussi seules les zones infestées doivent être traitées.

Après utilisation de **ALLEE NET®**, rincer soigneusement le matériel de pulvérisation avec une solution adaptée afin d'éliminer toute trace de produit susceptible de provoquer des dégâts lors de la prochaine utilisation du matériel.

DOSE D'HOMOLOGATION

Désherbage des allées de parcs, jardins publics, trottoirs (P.J.T.) :...15 L/ha

Le volume conseillé est de 600 Litres d'eau par hectare. Toutefois **ALLEE NET®** peut être utilisé avec des volumes d'eau variants de 400 à 800 Litres par hectare.

PERIODES D'UTILISATION :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- : Périodes idéales
- : Périodes possibles
- : Périodes déconseillées

Souple d'emploi, **ALLEE NET®** offre cependant les meilleurs résultats par temps "poussant", sur une végétation active.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

ALLEE NET® garantit le respect des plantations situées au voisinage des zones traitées. Il est cependant nécessaire d'éviter tout contact avec les parties vertes des végétaux en ne traitant pas trop près de ceux-ci, et en traitant en jet dirigé avec un appareil muni d'un cache protecteur.

En bordure de massifs de fleurs et pelouses, laisser une bande de sécurité de 20 cm et utiliser **ALLEE NET®** par temps calme.

ALLEE NET® est toxique pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Cette préparation contient du dichlorprop-P qui peut déclencher une réaction allergique.

Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits.

Ne pas fumer, ne pas boire ou ne pas manger pendant l'utilisation. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

ALLEE NET® doit être conservé dans son emballage d'origine hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Emballages : réemploi interdit. Valoriser les déchets d'emballage et les reliquats de produit selon la réglementation en vigueur. Il existe une collecte ADIVALOR.

COMPOSITION	CONDITIONNEMENT
54 g/L MCPA 54 g/L Dichlorprop-p 72 g/L Glyphosate (sel d'isopropylamine)	Carton de 4 x 5 Litres
CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE	HOMOLOGATION
N – Dangereux pour l'environnement	A.M.M. n°202031 8

Pour de plus amples informations,
n'hésitez pas à contacter notre
service technique au :

 **N° Vert 0 800 03 41 60**



Rien ne remplace le regard
d'un **professionnel**



BHS S.A.S
1 rue du Gué Malaye
95470 VEMARS
Tel. 01 34 31 23 23
Fax 01 34 31 23 24